



Le CDI de mon collège

publié le 11/02/2011

Le CDI est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 12h45 à 17h30.

Les élèves peuvent emprunter au maximum deux livres à la fois.

Après avoir fini son livre, on n'oublie pas de le rapporter et de le déposer dans la boîte « retours » au pied du bureau.

La salle informatique peut accueillir 28 élèves, de même que dans la salle de lecture du CDI.

Les principales règles de vie sont les suivantes :

- ▣ Je peux lire
- ▣ Je peux choisir seul un roman
- ▣ Je peux faire mes devoirs
- ▣ Je peux accéder aux ordinateurs en demandant la permission